



Objet : compte rendu du conseil municipal, séance du 18 décembre 2012.

\*\*\*\*\*

#### Point sur le travail des agents du service technique

- encombrants
- remise en état des vélos des écoles et du bac à sable
- remplacement des panneaux volés au giratoire de l'entrée du Golf
- préparation du matériel pour le « Carmentran » prévu en mars 2013.
- ramassage des feuilles
- pose des illuminations pour les fêtes de fin d'année
- réfection des « nids de poule » sur la voirie communale
- changement des ampoules de la M.J.C
- vidange des bornes d'irrigation communales

#### Bacs semi-enterrés

- pose de 3 bacs semi-enterrés Quartier du Monard. Dès sa réception par les services de la SESAME un 4<sup>e</sup> bac sera posé à « L'Orée du Golf ».
- les bacs qui doivent être posés à la Palmeraie sont en attente de livraison.

#### Panneaux de rues

Les panneaux des rues récemment nommées ont été livrés et devraient être très prochainement installés par les services techniques.

#### Irrigation

Une partie des factures émises par la SDEI est erronée. Elle ne correspond pas aux tarifs de facturation contractuels. L'annulation de ces factures et leur remplacement seront demandés auprès de la SDEI, tous les frais qui en découleront sont intégralement à sa charge.

#### Route de « Saint-Gervais »

Les travaux d'assainissement « Quartier des Echaunes » doivent commencer début janvier 2013. Pour des motifs liés au chantier et à la sécurité des usagers, la « Route de Saint-Gervais » devra être fermée à la circulation durant plusieurs semaines, même le week-end. Une déviation est prévue durant toute la durée des travaux.

#### Zone artisanale du canal

Le Permis d'Aménager a été délivré. Cette zone d'activité privée se situe au Nord-est de la ZA de Fontgrave et comportera 14 lots sur environ 2 hectares 50 ares.

#### Chapelle Saint-Blaise

La réfection de la toiture de l'église, non prévue au départ du lancement du projet, devra être réalisée dès l'année prochaine. De ce fait les dépenses destinées à la restauration de la Chapelle Saint-Blaise devront être certainement révisées. Monsieur ALMORIC rappelle que les travaux de mise en sécurité des bâtiments publics les plus fréquentés sont prioritaires dans l'ordre des dépenses.

#### Vœux

Les vœux municipaux auront lieu le 12 janvier 2013, à 11 h 30 min, à la salle des fêtes.